

des catholiques et le mépris des incrédules¹.

Le Pape s'en plaignit, sans nommer personne, dans un bref à l'archevêque de Toulouse. M. de Lamennais cria à la calomnie, et, dans une lettre au Souverain Pontife (4 août 1833), il déclara que, *par toute sorte de motifs*, mais spécialement parce qu'il n'appartient qu'au Chef de l'Église de juger de ce qui peut lui être bon et utile, *il avait pris la résolution de rester, à l'avenir, dans ses écrits et dans ses actes, TOTALEMENT ÉTRANGER aux affaires qui le touchent.*

"Rien, écrivait Lacordaire, rien n'est plus anticatholique que cette phrase, soit qu'on en considère le sens extérieur ou le sens caché.

"Le sens extérieur énonce qu'il est des circonstances où un chrétien doit rester étranger aux affaires qui touchent l'Église, et que l'une de ces circonstances est que la direction de l'Église appartient au Saint-Siège. S'il en était ainsi, l'Église serait bien malheureuse. Jamais ses enfants, *sous aucun prétexte*, ne doivent être étrangers à ce qui la touche; ils doivent y prendre part selon leur position et leur forces, comme M. de Lamennais l'avait fait jusqu'à présent, mais ils doivent y prendre part EN SE SOUMETTANT A LA DIRECTION DU SAINT-SIÈGE, et non pas en voulant le conduire lui-même.

"*Le sens caché se réfère à cette*

¹ Voir, par exemple, dans la *Correspondance* de M. de Lamennais, sa lettre du 25 mars 1833 au comte de Beaufort, où il dit ceci : "Que le Pape, d'un côté, et les Rois de l'autre se liguent contre le peuple et contre les éternelles *vérités du christianisme*, que des courtiers de crime et de tyrannie, sous une robe de moine, soient les entremetteurs de cette odieuse alliance... je ne saurais assez bénir la Providence d'avoir envoyé Grégoire XVI pour hâter le moment de la régénération nécessaire... Peu m'importe donc ces vains sons qui retentissent dans le vide du sépulcre, au milieu de la poussière des morts qu'il ne réveilleront pas."

Toute la correspondance de M. de Lamennais, à cette époque, est sur ce ton.

pensée que M. de Lamennais ne veut plus s'occuper que de philosophie et de politique, deux choses qu'il croit indépendantes, en sorte que, comme citoyen et comme philosophe, il échapperait à l'influence et à la censure de l'Église, *ce qui est le renversement de la religion.*

"Partant de là, il proteste de sa soumission à tout ce que le Saint-Siège décidera de relatif à la foi, aux mœurs et à la discipline générale, cela est très bien. Mais la philosophie et la politique en sont-elles? Voilà la question. Bref, la lettre de M. de Lamennais ne m'a paru ni franche ni chrétienne; il y a là trop de portes de derrière...

"Aucun talent, aucun service ne compensent le mal que fait à l'Église une séparation quelle qu'elle soit, une action en dehors de son sein. J'aimerais mieux me jeter à la mer avec une pierre de moulin au cou, *que d'entretenir un foyer d'espérances, d'idées, de bonnes œuvres même, A CÔTÉ de l'Église.*"

Le 22 octobre 1833, Lacordaire écrivait encore à son ami le plus intime :

"Je suis prêtre, je suis comptable à Dieu de mon obéissance à l'Église; j'en dois l'exemple. Je sais par l'histoire quelles ont été les suites terribles de toutes les idées qu'on a soutenues contre l'autorité divine. Puis-je aller contre ma conscience et mon salut?"

Cependant les choses suivaient leur cours. Un bref de Grégoire XVI à l'évêque de Rennes faisait connaître que le Souverain Pontife jugeait insuffisantes les assurances qu'il avait reçues de la soumission de M. de Lamennais. Celui-ci répondait le 5 novembre par une nouvelle lettre au pape, où il se

¹ 6 octobre 1833. Plusieurs fragments de cette lettre, ce dernier entre autres, ont été publiés par M. de Montalembert dans son éloquent écrit sur le P. Lacordaire.